

Décision

Générale

colonial

Décision n° 96-400-1930 Indemnités

n° 96-400-1930

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

25 mars 1930

Numéro JO

n° 400 du 31/03/1930

Date du numéro

31 mars 1930

TEXTE INTÉGRAL

le salaire mensuel de l'écrivain auxiliaire Ahmed Sarrou, en service aux travaux publics, est porté de 300 à 450 francs, à compter du 1er mars 1930.